



0 = LM
CS = MF
Saint-Pons de Thomières, le 24 octobre 2019

Monsieur André REY
Président de la communauté de communes
Lauragais, Revel, Sorèzois
20 rue Jean Moulin

31 250 REVEL

N./Ref: 19.401 PGE/AMG

Dossier suivi par **Amélie-Madeleine GUERS**, Chargée de mission Urbanisme, Habitat et Architecture et paysage.

Objet : **Projet de révision allégée du PLU de Sorèze**

Monsieur le Président,

Par courrier réceptionné le 22 octobre 2019, vous informez le Parc naturel régional du Haut-Languedoc de la révision allégée apportée au Plan Local d'Urbanisme de la commune de Sorèze, je vous en remercie.

Ce projet de révision porte sur :

- L'augmentation de 0.8 ha du périmètre de la zone NI de la base de loisirs de Saint-Ferréol pour permettre l'aménagement d'une aire de stationnement à proximité.
- La création d'une zone Ns de 1.4 ha au lieu-dit les Dautzats pour réaliser une aire de stationnement
- La création d'une zone Ns de 0.5 ha dans le secteur du Laudot pour réaliser une aire de stationnement.
- La modification des articles 1 et 2 de la zone Naturelle
- La création de 3 nouvelles Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)

Concernant l'OAP du secteur des Dautzats, il serait préférable d'ajouter la création d'une zone tampon végétalisée pour protéger les habitations voisines au nord de la zone.

Pour le secteur du Laudot, le Parc attire votre vigilance sur l'importance d'une bonne définition dans le projet des pentes pour l'écoulement des eaux sur l'aire de stationnement. En effet, il est important de prévoir des noues de réception des eaux afin qu'elles ne se déversent pas directement du parking au ruisseau qui est proche dans le but d'éviter toute pollution du ruisseau du Laudot.

Ce projet de révision allégée du PLU de Sorèze n'appelle pas de remarques supplémentaires de la part du Parc naturel régional du Haut-Languedoc. J'ai donc le plaisir de vous informer que celui-ci émet un avis favorable à ce dossier.